L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI MATIN, 16 MARS.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA..........Directeur.

Samedi, 16 mars 1867.

Avec le concours des

LE BONI-ZOUG-ZO'G—Les Arabes. EN-ERAKIS CAMPOMAUSS, sur le Trapèze,

Un Monsieur qui suit les Femmes.

Comédie vaudevil le en 2 actes.

LES NOCES DE JEANNETTE,

Opéra en 1 acte de Massé.

Dimanche, 17 mars 1867,

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE,

Vaudeville en 5 actes.

On commencera à 7 heures et quart. 16 mars

Théâtre St-Charles.

Propriétaires...BEN DE BAR & E. EDDY

SAMEDI SOIR, 16 MARS.

Le soirée de la St-Patrice—MACBETH, tragédie de Shakespeare. M. Eddy et Mlle Irving rempliront les [illegible] ... THE [illegible]

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

G. OSTERMANN..........Directeur

SAMEDI 16 MARS 1867.

EIN STUENDCHEN IN DER SCHULE

(Une heure à l'école).

Vaudeville en 1 acte, par Friedrich.

Die Tante aus Schwaben,

Comédie en 1 acte, par F. Wahl.

Le Mariage aux Lanternes,

Opéra-bouffe par J. Offenbach.

Dimanche prochain: Orphée aux Enfers.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTRIDGE..........Trésorier.

A partir du 11 mars, Représentations tous les soirs et, Les dimanches, à midi.

CHANGEMENT D'HEURES—Les portes s'ouvrent à sept heures et demie du quart—Le spectacle commencera à huit heures du soir.

NOUVEAUTE ET SENSATION!

HARRY MACARTHY, le favori du peuple, et les ARTISTES DE L'ACADEMIE.

Grand Ballet,
Pantomimes,
Incomparables excentricités nègres,
Comédies,
Exercices Gymnastiques,
11 mars Romances.

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 46 & 48.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer..........Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 700 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à vapeur, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MENAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangarous, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons de ... et la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions qui entre dans la cage et ... avec ... La GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LOGARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITES.

dans l'énumération serait trop longue. De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. [illegible]

UN GRAND BAL PARE

SERA donné par une Société de Jeunes Gens, samedi soir, 6 avril 1867, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

DIRECTEURS.

D. Denero,	L. Lauf,	A. Dock,
L. Dats,	A. Mendola,	J. Cassina,
G. Mendola,	J. Paoli,	G. Borges,
J. Wolf,	F. Sall,	Theo. Bayona.

Prix du billet..........$1.

On peut se procurer des billets d'invitation pour dames en s'adressant à M. G. Mendola, rue Dumaine, No 101; au coin d'Esplanade et ..., rue Royale, près Canal, ou à l'un des Directeurs. Les noms et les résidences doivent être donnés au plein. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

Les propositions ... seront reçues jusqu'au 3 avril au ... au ... vestiaire.

[illegible] C. YAGER. 16 mars

Grand Bal Paré et Masqué,

DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE

AU PROFIT

Des Fonds destinés à l'achat d'une Tombe.

A leur Salle, encoignure Dauphine et Champs-Elysées.

MARDI 19 MARS, 1867.

(SOIR DE LA ST-JOSEPH.)

—Directeurs—

N A Lamisière,	P B Hernandez,	Chas R Faget,
Arth r Guerinot,	W T Dean,	L J Goertz,
Louis Pover,	P Tessereau,	T Vincent Jr,
P Caslon,	M Carroll,	P F Martinez,
John Lambert,	Chas Morel,	John Pooley,
A Hardell,	V Cassagli,	J Hiney,
John McClelland,	F Sambola Jr,	J Lieda,
Paul Reyes,	E Fabre,	A E Fable,
Louis Gros,	S Fresna,	A C Bacon,
H Corstienne,	Gerard Hingle,	A V Piston,
Chas Bassie,	D C Delery,	E M Ruel,
J J Lapeard,	E T Leclerc,	Arnaud Lambert,
R J Davigneau,	A Lagrange,	H H Wells,
Ch Boutell,	J J Lambert,	L Lesperance,
M Wiener,	J Planchard,	Ant Maigna,
Chas Eversolle,	M Godart,	Louis Vadis r,
J P Barthélemy,	F Lambert Jr,	John Guerin,
Geo Pooley,	W S Wells,	J Payer,
M Cassiere,	Dr J Castellanos,	C B Gemand,

Billet d'Entrée..........$2 00

Les messieurs qui désireront obtenir des billets d'invitation de dames pourront en obtenir en s'adressant à l'un des Directeurs, ou à M A Lamisière, 145 rue Vieille-Levée, et John J Lagarde, encoignure Champs-Elysées et Dauphine.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du bureau de directeurs.

Après le Lundi, 18 mars, on ne délivrera aucune invitation.

Toutes les personnes masquées devront, avant d'entrer dans la salle, se démasquer devant le comité nommé à cet effet.

Des propositions seront reçues pour la location du Vestiaire et de Rafraîchissements, jusqu'à vendredi soir, 15 mars. [illegible]

On peut se procurer des billets de cavaliers, en s'adressant à l'un des Directeurs. 14 mars—6

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ PAR

LES JEUNES GENS DU STOCK LANDING

Dans la salle de Paul Lacroix, encoignure Chippewa et Louisiana Avenue.

MARDI, 19 MARS (soir de la St-Joseph.)

COMMISSAIRES.

JEAN MARIE COUGET	PROSPER FAUDOUAS
BAPTISTE BENAC	Geo. MOSCOH
HONORE TEZE	VICTOR CASTAIN
MATHIEUX TARBET	ANTOINE DOLIAC
SIMON CASTAIN	J. PIERRE VETTER
	W. HOFFMAN.

Prix du billet..........$1

On peut se procurer des billets d'invitation en s'adressant à l'un des commissaires, ou au café de Paul Lacroix, coin Louisiana Avenue et Chippewa. Personne ne sera admis sans un billet. Les dames seront priées de se démasquer à l'entrée. 12mars—6t

Bal de la Société Suisse

De Bienfaisance et d'Assistance mutuelle,

DONNÉ SAMEDI, le 30 mars 1867, à la salle de la Compagnie Allemande, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

DIRECTEURS.

J. P. Kiefer*	C. Th. Forster*	A. Gasser*
M. Winteler*	A. Barbey*	C. Schumacher,
A. Piaget,	J. M. Horesly*	H. Weissenbach,
F. Gabsbe,	M. Jenny*	G. Fuser,
M. Mossoniker,	F. Wyssen,	Wm. Foster.
	Joe Darsas.	

* Comité d'organisation.

COMITE D'INVITATION.

C. Th. Forster 48, rue de Chartres,
M. Winteler, 52 rue Bienville,
G. Fuser, encoignure Bourbon et Ste-Anne,
M. Mossoniker, Levée Front,
J. A. Beckler, encoignure Casacalvo et Français.

Prix du billet..........$2.00.

Les invitations pour dames sont à réclamer auprès des membres du comité d'invitation. 9 mars—ta 30

Grand Bal Paré et Masqué,

LE SAMEDI 16 MARS 1867.

A LA NOUVELLE SALLE D'ORLEANS.

DIRECTEURS.

A. Sambola,	C. Tessel,	J. P. Montant,
G. Renaud,	M. A. Colongue,	A. Gandool,
E. A. Rencier,	C. Bercier,	E. H. Briègne,
L. Martin,	L. Ferrer,	J. J. T. Planchard,
J. Labrosle,	E. Marix,	E. de Lagarrigue,
G. Colongue,	J. J. Lewis,	A. Fisedo Jr,
R. J. Froum,	G. la Salunga,	J. C. Bacon.

COMMISSAIRES.

M. A. Colongue,	E. Martin,	E. A. Roessier,
R. de Lagarrigue,	J. C. Bacon,	L. Power,
O. L. Brlougue,	C. Ramel.	

Prix du Billet..........$2 00

On peut se procurer des billets chez MM. [illegible] rue Royale, 1[illegible]; à la Maison Blanche, rue du Canal; D. Logan coin Canal et Dauphine; ... coin Royale et St-Louis; et aux ... magasins de musique.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du Bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de Dames doit spécifier les noms et les adresses. Après vendredi 15 on ne délivrera aucune invitation de Dame. Des propositions seront reçues pour la location du Vestiaire de la Buvette et du Restaurant jusqu'au 14 mars, au bureau de l'avenue, rue de Chartres, No 201. 16 mars

3me. Grand Bal Paré et Masqué

De la Société de Bienfaisance des JEUNES GENS.

AU THEATRE DE L'OPERA,

Mardi, 19 Mars 1867 soir de la St-Joseph

Directeurs:

E. Dobalva,	Geo H. Baughn,	N. P. Assum,
G. Ke ler,	A. Aimé dit,	H. C. Balls,
L. A. Richard,	L. Rust,	E. Dobiase,
F. Weiss,	G. O. de Iote,	P. P. la Ravoie,
J. A. Maes,	J. M. Couvo,	Willie Lewis,
S. Puer,	A. Ivey,	C. A. Dora,
V. Gosbeck Jr.,	J. Schneider,	J. Lasquet,
E. Bastoso,	W. Bert,	F. Suter,
E. Bassa, Jr.,	J. Sheehan,	A. Hysse,
L. D. Puls,	C. Kasant,	L. A. Gobineau,
C. C. Abadie,	A. Villardé,	A. Favrot,
H. Lambert,	J. J. Sarbent,	F. Delery.

Billet d'Entrée..........$2 00.

Les Messieurs qui désireront obtenir des billets d'invitation de dames pourront en obtenir en s'adressant à la ... chez MM. A. Marzo, 140 ... rue de la Levée, ... J. Corro, 148, rue Ste Marie, ... F. Lemelle, ... coin de ... et Canal & ...

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du Bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de dames doit spécifier les noms et les adresses. Après Vendredi le 15 mars, on ne délivrera aucune invitation de dame.

Des propositions seront reçues pour la buvette et le restaurant.

On peut obtenir des billets de cavaliers en s'adressant à l'un des Directeurs. 9 mars—ts 19

Grand Bal Paré et Masqué de Société

donné dans la Salle ... coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

St-Joseph, Mardi soir, 19 Mars 1867.

MARGUILLIERS.

[illegible]

On peut se procurer ... chez M. A. Pena, No 201, Vieille Levée ... et Hôpital, ...

Les propositions seront reçues jusqu'au ... pour la buvette, le restaurant et le vestiaire.

9 mars—ts 1

Salle d'Escrime,

TENUE PAR MM. ROSIERE et GAMACHE,

RUE CONTI,

Entre Royale et Passage de la Bourse.

Au-dessus du magasin de liqueurs.

L'ÉCOLE ouverte depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir. [illegible]

AYEZ CONFIANCE EN NOUS!

Grand Bal Paré et Masqué de Pompiers,

DONNÉ par la Compagnie de Pompiers d'Orléans No ... à la Salle ... MARDI, 19 MARS 1867.

(Soir de la St-Joseph.)

DIRECTEURS.

[illegible list of names]

COMITE D'ARRANGEMENTS.

Ph. Hoffman,	Ad. Eberhardt,	A. J. Pardo,
J. Haberlin,	Jno. Bushing, Jr.,	Jno V. Morton,
A. P. Quere.		

COMMISSAIRES.

[illegible list of names]

COMITE DE RECEPTION.

[illegible list of names]

On peut avoir des billets d'invitation pour dames en s'adressant à F. J. Koerner, rue de Chartres No 166; M. Jno V. Morton, rue Carondelet, No 60; M. Ph. Hoffman, au coin des rues St-Pierre et Roman; M. J. S. Ecker, rue du Canal, No 127, ou à l'un des Directeurs ou membres du comité. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation ... dûment signé.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

Toutes les personnes masquées devront, avant d'entrer dans la salle, se démasquer devant le comité nommé à cet effet.

Prix du billet—DEUX PIASTRES. On peut s'en procurer sur demande à l'un des Directeurs ou membres du comité. 13 mars—au 19

VENTES JUDICIAIRES.

G. JACQUET, Exr de MARTIN GAREY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,185—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi seize d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Thalie, Liberty et Benton, désigné par le numéro Quatorze, d'après un plan dressé par C A. Hedin, ci-devant arpenteur, le 29 mars 1852, déposé en l'étude de T. J. Beck, notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente et un pieds trois pouces et une demi ligne de face à la rue Thalie, sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble, avec la maison double, en bois, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Wm Price, suivant acte au rapport de dit notaire Beck, en date du 15 d'avril 1852.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 mars—16,23—2,9,16 avril

Edward Sedgwick vs Peter Klein (ou Klem.)

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 18 1 4—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, seize d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro neuf, dans l'îlet numéro cent, borné par les rues Suzette, Tchoupitoulas, de la Nouvelle Levée et Benjamin, ayant quarante cinq pieds six pouces de face à la rue Suzette, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16mars—16 23—2,9 16 av

Justin Volkart vs. Victor Darensbourg

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 18,361—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-trois de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Duverjé, en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné par le No Quatorze de l'îlet No Vingt-Cinq, borné par les rues Alix, Eliza, de la Poudrière et Bonne d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville, avec le No 22 au livre des plans No 4 lot mesurant le dit terrain en pied-français, trente pieds de face à la rue Bonné sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de François de Paul Alfred Robelot, suivant acte au rapport de H. P. Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 14 d'avril 1853.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20fév—28—9,16,23

CATHARINE E. STUMPF, veuve, &c, vs. LOUIS LAMARQUE.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,727—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, neuf d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau (aujourd'hui de Chartres), Mandeville et Casacalvo (aujourd'hui Royale), mesurant quarante pieds de face à la rue Mandeville ... pieds de profondeur ... à cette propriété appartient au défendeur au moyen ...

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en des ... dans ... portant les Nos 5 et 54 sur la rue d'Espagne.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Christian R. Stumpf, suivant acte au rapport de Michael Hahn, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 1er mars 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—16,23; avr 1,9

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, pour l'usage et au profit de, &c., vs E. MANUEL PERRAUDAT.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 18,341—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UNE CERTAINE ETENDUE DE TERRE située sur le Chemin de Gentilly ou Bayou Sauvage, derrière le Troisième District de cette ville, mesurant cinq arpents, et un ... pieds de face sur chaque côté du Chemin de Gentilly sur une profondeur d'environ vingt arpents, ... divisée en dix portions ou terrains ... numérotés ... "Cent-Vingt", "Cent-Onze", "Cent-Treize", "Cent-Quinze", "Cent-Dix-Sept" d'un côté, et "Cent-Dix-Huit", "Cent-Vingt", "Cent-Vingt-Deux", "Cent-Vingt-Quatre" et "Cent-Vingt-Six" de l'autre côté ... conformément au plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté du 6 mai 1859 et déposé pour recours.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ladite étendue de terre est une portion de la propriété acquise par feu John McDonogh de la veuve et des héritiers de Jean F. H. de St-Gême, suivant acte au rapport de H. Paul Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 19 juillet 1830.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—16,23; avril 1,8

La Ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage et au profit de, &c., vs E. Manuel Perraudat.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,342—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine étendue de terre située sur le Chemin de Gentilly ou Bayou Sauvage, derrière le Troisième District de cette ville, mesurant cinq arpents de face sur chaque côté du Chemin de Gentilly, sur une profondeur d'environ vingt arpents de chaque côté du dit Chemin, mesure française, et divisée en deux par tiers de terre (cinq sur chaque côté du dit Chemin), numérotés cent dix-neuf, cent vingt et un, cent vingt-trois, cent vingt-cinq et cent vingt-sept, d'un côté, et cent vingt-huit, cent trente, cent trente-deux, cent trente-quatre et cent trente-six de l'autre côté; le tout conformément au plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté du 6 mars 1859, et déposé pour recours.

Ensemble, avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ladite étendue de terre est une portion de la propriété acquise par feu John McDonogh de la veuve et des héritiers de J. F. H. de St Gême, suivant acte au rapport de H. Paul Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 19 juillet 1830.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. S. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—7,16,23—1,8avril

Voir la 3me page pour la suite des annonces du Shérif.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de LAZARRE ALCIDE LEBLANC, No 26,786.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Florian Lange a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu Lazarre Alcide Leblanc, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. F. R. O'RORKE, Greffier.

16 mars—21,26

Succession de THOMAS LAWSON—No 19,712.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE, Greffier.

16 mars—21,26

Succession de C. Espinola—No 27,405.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. F. R O'RORKE, Greffier.

7 mars—12,16

Succession de Albert G. Walkins.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. F. R. O'RORKE, Greffier.

7 mars—12,16

Dans l'affaire de E. C. Ames, un absent. No 26,751.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Charles Le Carpentier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'être nommé curateur de E. C. Ames, un absent. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. F. R. O'RORKE, Greffier.

7 mars—12,16

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. Succession de VICTORIA SCHNEIDER—No 26,512

AVIS est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, F. R O'RORKE, Greffier.

7 mars—12,16

JEAN LACAZE vs. ses Créanciers—No 25,966.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—La cession de ses biens du susdit insolvable ayant été acceptée pour le bénéfice de ses créanciers ... [illegible] ... notaire public en cette ville, jeudi le 11 avril 1867, à 10 heures du matin ...

Par ordre de la Cour. D. C. BYERLY, Greffier.

9 mars—4,16 23,30—1 avril

L. W. Dodge vs. ses Créanciers—No 22,636.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—La cession de ses biens du susdit insolvable ... [illegible] ... en cette ville ... le 11 avril 1867, à la ... J. D. Meyer ... notaire public ...

Par ordre de la Cour, D. C. BYERLY, Greffier.

9 mars—16, 23, 1,8 avril

VENTES A L'ENCAN

PAR ALFRED BOULIGNY.

Vente de syndic.

W. C. S. Ventress vs ses Créanciers.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur.

Bureau, No. 83 rue Carondelet.

EN vertu et conformément à un ordre lancé par l'Honorable E. Bonnevalle ... de la Quatrième Cour de District ... pour la Paroisse ... dans la cause ci-dessus, en date du 28 janvier 1867 et par ordre de M. T. ... Stark, syndic, je vendrai à l'encan, samedi 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, les propriétés suivantes situées dans la Paroisse St-Martin, sur le bayou Sorrel, appartenant au susdit failli—

Toutes ces parcelles ou morceaux de terres situés sur le bayou Sorrel, Paroisse St-Martin, dans cet Etat, constituant la section ... cinq, section trente-cinq [35], ... [illegible] ... dans les ... [illegible]

Ces terres comprennent une grande partie de terres hautes et il se trouve sur ces terres une grande quantité de chênes verts et dans le fond de belles cyprières; les dites terres sont accessibles à la navigation et seraient un très bon placement.

Conditions—comptant en billets du trésor des Etats-Unis.

Actes de ventes pardevant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats Unis. 13 fév—16,23—2,9 16 mars

PAR J. B. CROZAT.

Quatrième District Judiciaire, Paroisse Saint-Charles—No 686.

Succession de Veuve François Trépagnier.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau: encoignure St-Louis et Chartres.

EN vertu et en exécution d'un ordre de vente du Quatrième District Judiciaire, Paroisse St-Charles, en date du 21 février 1867, je vendrai à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, samedi 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, pour le compte de ladite succession, savoir:

1o—Une concession (land warrant) pour 160 acres, accordée par les Etats-Unis à Mme Vve François Trépagnier le 26 mai 1857 et portant le No 68,850.

2o—Huit cent cinquante-une piastres 50 cents en or. Termes—Comptant, sur les lieux, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 mars—13,16

Quatorze beaux terrains situés tout près du Fair Grounds.

Succession de J. A. Blanc—No 27,026.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau, encoignure Chartres et St. Louis.

EN vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 septembre 1866, il sera vendu samedi 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Les lots de terre ci-dessus mentionnés—désignés sur le plan qui se trouve exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Termes et conditions—La moitié comptant, payable en billets du Trésor des Etats-Unis, et la balance à un an de crédit et 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication et 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement.

L'acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public Les timbres du Revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs. 13 fév—15,20,27,2,16 mars

VENTES JUDICIAIRES.

S. B. NEWMAN, Exéc. vs COLEMAN BRITTON & WITHERS.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 20,715.—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Loyd E. Coleman, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, Seize de Mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de ce qui suit:

Trois certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 203, compris entre les rues La Course, des Orangers, du Camp, Felicité et du Collège, et désignés par les numéros dix-huit, dix-neuf et vingt, suivant le plan de dit îlet, mesurant chacun vingt-huit pieds sept pouces de face à la rue des Orangers, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds neuf pouces.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12 fév—19 21—1,8,16 mars

HENRY RHINE vs. A. HABER.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,862—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, seize de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Julia, St-Joseph et Carondelet, désigné par le numéro neuf, suivant plan dressé par C. A. Hedin, ci-devant arpenteur, déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente-deux pieds six pouces de face à la dite rue Baronne sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds un pouce et six lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de William Knight, suivant acte au rapport de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 13 mars 1850.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12fév—12 21 fév—1,8,16 mars

Geo. Dorrance vs. Jérôme Bradley & al.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,508.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, vingt deux de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Jérôme Bradley, à savoir: Un tiers indivis de la goëlette "Edith Brown" ses agrès, palans et accessoires, telle qu'elle se trouve aujourd'hui à Algers, rive droite du fleuve, à trois îlets au-dessous du Ferry de la rue du Canal.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 fév—20 mars 2.16 22

La ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage et au profit, etc., vs Charles T. Estlin.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,039—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI neuf d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quinze îlets de terre désignés par les numéros dix, onze, quatorze, quinze, dix-huit, dix-neuf, vingt-deux, vingt-cinq, trente-six, trente-sept, quarante et un, quarante-deux, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, Voyer de la ville, daté du 2 janvier 1855, et déposé pour recours, sous le No Vingt-six au Livre de plans No 10.

L'ILET No. DIX est borné par les rues Quatrième et Cinquième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Quatrième et Cinquième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No. ONZE est borné par les rues Cinquième et Sixième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Cinquième et Sixième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No. QUATORZE est borné par les rues Huitième et Septième, le canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Septième et Huitième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No. QUINZE est borné par les rues Septième et Huitième, le canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Sept ième et Huitième, deux cent quarante pieds de face au canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No. DIX-HUIT est borné par les rues Huitième et Neuvième, le canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Huitième et Neuvième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No. DIX-NEUF est borné par les rues Neuvième et Dixième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds sur chacune des rues Neuvième et Dixième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No VINGT-DEUX est borné par les rues Dixième et Onzième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Dixième et Onzième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et deux cent quarante pieds de face à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No TRENTE-CINQ est borné par les rues Dix-septième et Dix-huitième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Dix-septième et Dix-huitième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et deux cent quarante pieds de face à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No TRENTE-SIX est borné par les rues Dix-septième et Dix-huitième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Dix-septième et Dix-huitième, deux cent quarante-deux pieds de face au Canal projeté et deux cent quarante pieds de face sur la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No TRENTE-SEPT est borné par les rues Dix-huitième et Dix-neuvième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Dix-huitième et Dix-neuvième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et deux cent quarante pieds de face sur la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No TRENTE-HUIT est borné par les rues Dix-huitième et Dix neuvième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Dix-huitième et Dix neuvième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No TRENTE-NEUF est borné par les rues Dix-neuvième et Vingtième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Dix-neuvième et Vingtième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et deux cent quarante pieds de face à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No QUARANTE est borné par les rues Dix neuvième et Vingtième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Dix-neuvième et Vingtième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et deux cent quarante pieds de face sur la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No QUARANTE-ET-UN est borné par les rues Vingtième et Vingt-unième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Vingtième et Vingt-unième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

L'ILET No QUARANTE DEUX est borné par les rues Vingt-unième et Vingt-deuxième, le Canal projeté et les terres de propriétaires inconnus, mesurant trois cent quatre-vingt-dix pieds de face sur chacune des rues Vingt-unième et Vingt-deuxième, deux cent quarante pieds de face au Canal projeté et à la ligne limitrophe de terres de propriétaires inconnus.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—16,23—1 8 avril

JOHN COLEMAN, receveur, vs UN TERRAIN, &c.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,299—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, Rocheblave, de l'Hôpital et Tonti, dans le Deuxième District de cette ville, mesurant trente-deux pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt huit pieds, désigné par le No ... d'après un plan de ... de Quatre, suivant ... dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, et déposé au greffe de la Cour dans cette affaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—16, 25—1, 8 avril

J. DAMPROMS vs J. GAZAN & als. (J. Gazan, M. J. Gazan & Victor Prendre, in solido.)

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-cinq Mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le terme restant du Bail jusqu'au 30 d'avril 1869 de la Maison située à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, à raison de $150.00, par mois et payable à la fin de chaque mois, et de la Maison située au No 79 rue Toulouse, à raison de $60.00, par mois payable à la fin de chaque mois; une copie duquel bail est déposée au Greffe de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, au procès No 17,980, des dossiers de ladite Cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur paiera le loyer à son échéance et la balance du prix d'adjudication, s'il y en avait, comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

16mars—16,19,22,25

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., à Reims.

LE soussigné a été nommé agent pour l'importation des susdits célèbres vins.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptes ... aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE,
No 27, rue Vieille-Levée.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Vente ... de Quincaillerie, Coutellerie ... &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, Mardi 19 mars 1867, à 11 heures et demie du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins ... Un grand assortiment de haches, cadenas, ... trappes, ... bouteilles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16 mars

DIVERS! DIVERS!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 16 mars 1867, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, pour cause de consignation—

Fruits à pâtés, sirops, homards, cornichons, thé vert et thé noir; viandes dans des boîtes en fer-blanc, tables, de table, ... mouton, veau, bœuf.

Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats-Unis. 16mars

Quincaillerie......Quincaillerie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 16 mars 1867, à 11 heures et demie du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

Cuvettes, poêles, vases à mélasse à fond en cuivre, truelles, tamis, pioches, moulins à mais, &c.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mars

PAR J. P. BOISSEAU.

BAQUETS, pour compte de qui il appartiendra.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur. Il sera vendu, aujourd'hui, samedi, 16 du courant, à 11 heures du matin, au magasin No 40 et 41, de la rue Gravier—

25 douzaines baquets, 50 jeux baquets. Egalement, 30 barils pieds de cochons, 20 caisses fromage, 20 ... 20 ... 10 boîtes thé, 10 caisses vendu, ... whisky, sherry et champagne.

Conditions—Comptant, à billets du Trésor des Etats-Unis. 16mars

Deux maisons "cottage" basses et neuves, à fondations en briques, sur la Promenade Carondelet, entre les rues Broad et White.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, rue Gravier Nos 40 et 41.

IL sera vendu, SAMEDI, 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale—

Deux terrains de prix, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Broad, Promenade Carondelet, White et Conti.

Terrain No 5—Le dit terrain a 30 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur une profondeur de 111 pieds 1 pouce 7 lignes du côté de la rue White et 114 pieds 7 pouces 7 lignes du côté de la rue Broad d'après le plan de F. V. Tourné. Les améliorations qui se trouvent dessus comprennent une maison cottage, neuve, basse, en bois, ayant trois chambres, écurie, cour, &c.

Terrain No 6—Le dit terrain touche au terrain No 5, il a 30 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur une profondeur de 114 pieds 7 pouces 7 lignes du côté de la rue White, et 117 pieds 2 pouces 7 lignes du côté de la rue Broad, d'après le plan de F. V. Tourné. Les améliorations qui se trouvent dessus comprennent une maison cottage, basse, neuve et en bois, ayant trois chambres; écurie, cour, &c.

Conditions—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, huit pour cent d'intérêt, de la date jusqu'à parfait paiement et, en cas de non paiement des billets à échéance, et de procédures judiciaires, cinq pour cent de plus, pour honoraires d'avocat. Les maisons devront être assurées et les polices resteront entre les mains du vendeur jusqu'à paiement du dernier billet.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Gottschalk & Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs.

14 mars.

PAR G. DE FERIET ET C. E. GIRARDEY & CO.

GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE

29 îlets subdivisés en sept cent trente-huit terrains.

Situés dans les rues du Canal, Commune, Banks, Douane, Bienville, Conti, Toulouse et autres principales rues du Premier et du Deuxième District

Sur les lignes immédiates des chemins de fer de la ville et autres chemins projetés.

TERRAINS DE CHOIX, POUR BATIR, dans la rue de la Commune, entre Rocheblave et Dorgenois.

Dans la rue Galvez, entre Bienville et Conti. Dans la rue Dumaine, entre les rues Galvez et Johnson.

Le tout à des conditions avantageuses et à de longs termes, SANS RESERVES.

Par ordre de Mme de PONTALBA,

PAR G. DE FERIET & C. GIRARDEY & Co Encanteurs.

JEUDI, le 28 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, par ordre de Mme de Pontalba—les terrains suivants, de prix:

1o—Vingt-neuf terrains situés dans l'îlet No 97, compris entre les rues Canal, Douane, Avenue Carrollton et Avenue Carondelet, Nos 1 à 29 inclusivement.

2o—Dix-huit terrains situés dans l'îlet A, compris entre les rues Canal, Douane, Avenue Carrollton et ... Nos 1 à 18 inclusivement.

3o—Quatorze terrains situés dans l'îlet No 152, compris entre les rues Palmyre, Jackson, Salcedo et Gayoso Nos 1 à 14 inclusivement.

4o—Treize terrains situés dans l'îlet No 120, compris entre les rues Bandis, Banks, Dupré et White—Nos 1 à 13 inclusivement.

5o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 123, compris entre les rues D'Hémécourt, Bandis, Lopez et Bandis—Nos 1 à 26 inclusivement.

6o—Seize-vingt terrains situés dans l'îlet No 121, compris entre l'Avenue Hagan et les rues Clark, Palmyre et Jackson—Nos 1 à 20 inclusivement.

7o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 20, compris entre les rues Palmyre, Gênois, et Tulane ...—Nos 1 à 26 inclusivement.

8o—Vingt-quatre terrains situés dans l'îlet No 95, compris entre les rues Gênois, Telemaque, Bandis et Banks—Nos 1 à 24 inclusivement.

9o—Vingt deux terrains situés dans l'îlet No 93, compris entre les rues Commune, D'Hémécourt, Gênois et Telemaque, Nos 1 à 22 inclusivement.

10o—Vingt-trois terrains situés dans l'îlet No 72, compris entre les rues Cortez, St-Jean, Ulos, D'Hémécourt—Nos 1 à 23 inclusivement.

11o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 73, compris entre les rues D'Hémécourt, St-Jean, Bandis et Cortez—Nos 1 à 26 inclusivement.

12o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 74, compris entre les rues St-Jean, Cortez, Bandis et Banks Nos 1 à 26 inclusivement.

13o—Trente-six terrains situés dans l'îlet No 30, compris entre les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulos et St-Jacques—Nos 1 à 36 inclusivement.

14o—Trente-huit terrains situés dans l'îlet No 56, compris entre l'Avenue Carrollton et les rues Bandis, Saulet et St-Jacques—Nos 1 à 38 inclusivement.

15o—Trente-trois terrains situés dans l'îlet No 88, compris entre l'Avenue Carrollton et les rues Banks, ... Nos 1 à 33 inclusivement.

16o—Trente-sept terrains situés dans l'îlet No 54, compris entre l'Avenue Carrollton et les rues Banks, Palmyre et St-Jacques—Nos 1 à 37 inclusivement.

17o—Vingt-huit terrains situés dans l'îlet No 30, compris entre les rues Commune, Ulos, Napoléon et St-Jacques—Nos 1 à 28 inclusivement.

18o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 35 compris entre les rues Napoléon, Salomon, D'Hémécourt et Bandis—Nos 1 à 26 inclusivement.

19o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 36 compris entre les rues Napoléon, Salomon, Banks et Bandis Nos 1 à 26 inclusivement.

20o—Vingt-huit terrains situés dans l'îlet No 37 compris entre les rues Napoléon, Salomon, Banks et Palmyre Nos 1 à 28 inclusivement.

21o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 38 compris entre les rues Napoléon, Salomon, Banks et Alexandre Nos 1 à 26 inclusivement.

22o—Vingt-un terrains situés dans l'îlet No 39 compris entre les rues Murat, Alexandre, Banks et Bandis, Nos 1 à 21 inclusivement.

23o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 21 compris entre les rues Murat, Alexandre, Banks et Bandis, Nos 1 à 26 inclusivement.

24o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 29 compris entre les rues Murat, Alexandre, Gasquet et Palmyre, Nos 1 à 26 inclusivement.

25o—Vingt-six terrains situés dans l'îlet No 4, compris entre les rues Nuthal, Saulet, D'Hémécourt et St-Patrick et Olympie. No 1 à 26 inclusivement.

26o—Vingt-quatre terrains situés dans l'îlet No 126, compris entre les rues Bayou St-Jean, Avenue Hagan, Bienville, Nos 1 à 24 inclusivement.

27o—Quinze terrains situés dans l'îlet No 103, compris entre les rues Bayou St-Jean, Avenue Hagan, Conti et St-Louis, Nos 1 à 15 inclusivement.

28o—Vingt-deux terrains situés dans l'îlet No 102, compris entre les rues St-Louis, Toulouse, Telemaque et Gênois, Nos 1 à 22 inclusivement.

29o—Seize terrains situés dans l'îlet No 21, compris entre les rues Conti, St-Louis, Cortez et St-Jean. Nos 1 à 16 inclusivement.

30o—Huit terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Commune, Banks, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les Nos 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 de l'îlet No 13 27 font face à la rue de la Commune; le No 27 touche à l'angle des rues Banks et Dorgenois; les Nos. 21 à 27 font face à la rue de la Commune; le No 27 touche à l'angle des rues Commune et Rocheblave.

31o—Deux terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Commune, Banks, Tonti et Miro, désignés par les Nos 1 et 2. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Commune et Banks.

32o—Un terrain de très grand prix situé dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Galvez, St-Philippe et Johnson, désigné par le No 3

33o—Un terrain parallèlement situé dans l'îlet compris entre les rues Galvez, Bienville, Miro et Tonti.

Le tout d'après les plans qu'on peut voir à la Bourse et d'après lesquels la vente se fera.

L'attention des capitalistes, des spéculateurs et de ceux qui désirent acheter de bons terrains est spécialement appelée sur cette vente, la plus importante qui ait été faite dans ces dernières années. Ces terrains étant situés dans des principales rues, à proximité des chemins de fer de la ville, ce qui leur donne une grande valeur. Les conditions sont très avantageuses, et la vente se fera sans réserve ni limite.

Voir les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs, tirés à leur propre ordre, endossés par eux, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt, de jour de la vente à parfait paiement. En cas de procès pour le paiement d'un billet, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat.)

Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de l'année courante.

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, par-devant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

On peut avoir, aux bureaux des encanteurs, des plans lithographiés qui indiquent les dimensions exactes et la position de chaque terrain. 15 mars au 28

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Scrip Actions et Terrains à Carrollton.

SUCCESSION DE JOHN W. KNAPP.

No 26,546.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR.

Bureau, Exchange Place, No. 17.

SAMEDI, le 23 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 1er février 1867, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du "Sun" de la Nlle-Orléans, de $49 pour 1858, de $29 pour 1859 et de $10 pour 1861.

2o—Vingt (20) actions de la Compagnie du Grand Chemin de fer du Nouvel-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

3o—Dix lots de terre à Carrollton, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 13 à 22 inclusivement, de l'îlet 27 A. Lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Washington, entre les rues Troisième et Zimpel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 formant l'encoignure des rues Washington et Zimpel et le 22 celui des rues Washington et Troisième.

4o—Quatorze lots de terre à Carrollton, désignés par les Nos 11 à 24 inclusivement, dans l'îlet 27 B. Les terrains Nos 11 et 12 ... ayant ... pieds de face sur la Quatrième, ... et les lots Nos 13 à 24 ... mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur. Le tout conformément au plan par Kammerschmidt, le 7 de décembre 1866, et déposé au bureau de D. I. Ricardo, notaire à la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente, et les timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs.

17 fév—17 fév—2,9,16,23 mars

Résidence à deux étages No 82 rue Locust, entre les rues Commune et Gravier, et terrains rue Julie.

SUCCESSION DE JOHN F. KEARNEY. No 18,449.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,

N. J. HOEY, Encanteur.

Bureau, No 17 Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'enchère, samedi le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 6 de mars 1867 pour le compte de la susdite succession—

1o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Locust, (actuellement Ste Marie) Commune, Gravier et Magnolia, désigné par le No 3, pieds de face à la rue Locust, ... pieds de profondeur ... [illegible] ... avec une maison résidence en briques ... deux étages ... cuisine, écurie, ... [illegible]

2o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Julie, Cypress, Roman et Derbigny, désigné par le No 1 ... mesurant 36 pieds ... de face sur la rue Julie, sur une profondeur de 120 pieds.

CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les acquéreurs auront ... de procès pour obliger le paiement de ces billets. Les améliorations ... seront assurées ... [illegible]

Actes de vente et les timbres de revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant A. Hémo Jr., notaire public. 12 mars—16,23—avril 6,13.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Propriété à l'encoignure des rues Annonciation et Troisième, en face du "Clay Square"

Succession de George Weissman.

No — Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Nicholas J. Hoey, Encanteur.

Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI le vingt-trois de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 16 de février 1867, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite—

DEUX lots de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Chippewa, Laurel et Annonciation, désignés par les Nos 14 et 15 et mesurant chacun 30 pieds 7 pouces de face sur la rue Troisième, par une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds. No 14 formant l'encoignure des rues Troisième et Annonciation. Les améliorations consistent en une maison basse en bois, toit en ardoises, à 4 chambres, citerne, etc. et connue par le No 341 rue Annonciation.

Conditions—$1500 comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, et portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les ... pourront honoraires d'avocat devront être ajoutés ... Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur.

Actes de vente et les timbres de Revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. L. Pool, notaire public.

16 fév—23—2,9,16,23 mars

Maison rue Terpsichore, près de la rue Annonciation.

SUCCESSION DE MARY C. CHANDLER.

No 27,434—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO,

NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.

Bureau Passage de la Bourse, No 17

SAMEDI le 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 7 février 1867, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Mary C. Chandler, la propriété ci-après décrite, savoir:

UN LOT DE TERRE dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Faraday, Robin et Bassin (maintenant Terpsichore), désigné par le No 9 et mesurant 28 pieds 3 pouces de face sur la rue Bassin ou Terpsichore sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine). Le dit lot No 9 forme une partie du terrain primitif No 5 dans l'îlet No 24. Les améliorations consistent en une maison basse en bois, double, etc., dans le bas ... hangar, citerne, etc., et connue par le No 88, rue Terpsichore.

Conditions de la vente—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente et les timbres du revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph Cohn, notaire public. 16fév—23, 28fév—9,16mars

Maison double rue Erato,

Succession de John Dantze—No 27,039.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur,

Bureau: Passage de la Bourse, No 17

SAMEDI, le 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 7 de février 1867, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de John Dantze, savoir—

Un lot de terre avec les améliorations, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Apollo ou Carondelet et Bacchus ou Baronne, mesurant 31 pieds, 11 pouces et 1 ligne 1/2 (plus ou moins), sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent en une maison basse, en bois, double, ayant 2 chambres et salle à manger de chaque côté et cabinet dans un des deux chambres, une cuisine en bois, à deux étages, avec 3 chambres de chaque côté, citerne, cuve, etc. et connue par les Nos 306 et 308 rue Erato.

Conditions—comptant en billets du trésor des Etats-Unis.

Acte de vente et les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur pardevant..........notaire public.

15 fév, 23—1 mars, 9, 16

Terrains de Presse à coton—Magasins dans la rue de la Nlle-Levée, près les rues Poydras et Girod—Terrains au coin des rues Tchoupitoulas et Ste Thérèse.

SUCCESSION DE C. D. YANCEY.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,259

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur.

Bureau No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, le 30 de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane, en vertu d'un décret de partage et de vente, rendu dans la susdite succession par l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 14 de février 1867, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la succession de C. D. Yancey, savoir:

1o—UN MORCEAU DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 40, compris entre les rues Nouvelle-Levée, Poydras, Fulton et Lafayette. Le dit morceau de terre fait partie du terrain No 1, a 23 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, sur une profondeur de ... cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations consistent en ... et ... une presse à coton, ... établi par ... W. Hynes. La propriété sera livrée libre de tous droits ... de la vente avant son expiration.

2o—UN TERRAIN avec deux magasins ... situé dans ... l'îlet ... rues Fulton et Girod. Le dit terrain a ... de face à la rue Nouvelle-Levée, ... Lafayette ... et 1 pied 11 pouces à la rue ... [illegible]

3o—UN TERRAIN ... [illegible] ... rues Tchoupitoulas ... désigné par le No 4 ... [illegible]

4o—UN AUTRE TERRAIN ... [illegible]

5o—UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ... compris entre les rues Tchoupitoulas, Nlle-Levée, Mandat et Religieuses ... Le dit terrain a, en ... mesure américaine, environ 70 pieds ... sur ... profondeur ...

6o—UN AUTRE TERRAIN situé dans le même îlet, ... pieds de face ... sur une profondeur de 112 pieds ...

7o—DEUX TERRAINS situés dans ... Tchoupitoulas ... [illegible]

Lesdits terrains ont ensemble 152 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, ... [illegible] ... Les améliorations comprennent un grand hangar de presse à coton ... [illegible]

CONDITIONS DE LA VENTE—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets tirés à l'ordre du vendeur et endossés ... garantis par hypothèque spéciale ... portant intérêt de 8 pour cent ... [illegible] ... Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur et les polices transférées aux vendeurs.

Les actes de vente, y compris les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Mr. J. A. Quintero, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25 fév—mars 2,16,23,30

Maison basse, rue Fulton, Quatrième District.

THOMAS DOUGHERTY vs JOHN DOUGHERTY ET ALS.

No 15,318—Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

— Procès en Partage —

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

NICHOLAS J. HOEY, encanteur.

Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, le 23 de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Paul E. Théard, Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 6 et signé le 9 de février 1867, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton ou St-Thomas, Sorapuru, Rousseau et Premier désigné par le No 185, et mesurant 30 pieds 7 pouces de face sur ladite rue Fulton ou St-Thomas, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une jolie maison basse en bois, cuisine à deux étages, citerne, &c., et connue par le No 435, rue St-Thomas.

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente et timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Christy, notaire public. 17fév—mars 2,9,16,23

Terrain pour bâtir, rue Clio,

En face de la Gare du chemin de fer de Jackson.

Succession de Frank Traxille et Victoria Richey Prophet, son épouse.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 26,890.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

N. J. HOEY, Encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse. No 17.

SAMEDI, 23 de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 13 de février 1867, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

UN LOT DE TERRE dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Magnolia et Clara, désigné par le No 8, et mesurant 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Clio, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 64 pieds.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Actes de vente et les timbres du revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant O. Morel notaire public. 17fév—17—2,9,16,23mar

Actions de banque, Certificats de terre et Terrains améliorés et non.

Succession de J H Harrison.

No. 26,523—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

NICHOLAS J HOEY, encanteur.

MARDI, le 19 de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 9 de février 1867, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de J. H. Harrison, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Effets personnels.

1o—Vingt-cinq (25) actions du stock de la banque Crescent City, selon certificats Nos 294 et 162.

2o—Trente (30) actions du stock de la banque des Marchands, selon certificat No 129.

3o—Un certificat de terre, No 73,367, pour cent-vingt (120) arpents, émis au nom de J. H. Harrison.

4o—Un lot de meubles, 2 meiles, outils, &c.

Propriétés foncières.

1o—Un lot de terre situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Robin, Chippewa, autrefois Pennsylvania, Reco et Annonciation désigné par le No 5, sur un plan ou croquis annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ... arpenteur et notaire en cette ville, le ... 1845. Le dit terrain mesure 30 pieds de face sur la rue Robin, la même largeur dans le fond, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur. Egalement, une partie ou morceau de terre du terrain No 3, sur le dit plan touchant le No 2 du côté inférieur et mesurant 9 pieds de face sur la rue Robin, sur 2 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur; Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2o—Un lot de terrain dans le Troisième District, autrefois faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Villeré, Le Harpe et Plauché, désigné par le No 61, sur un plan par L. Bringier, arpenteur général de cet Etat, le 27 de septembre 1836, annexé à un acte passé d'Alexandre Milne à Anthony Kash, pardevant C. Pollock, daté le 10 de décembre 1836. Le dit terrain ayant, en mesure française, 31 pieds de face sur la rue Columbus, et 1 à l'étendant, entre lignes parallèles, 108 pieds pouces en profondeur du côté de la rue Villeré, et 88 pieds 11 pouces du côté de la rue Plauché qui a été ... et ayant 18 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond. Ensemble avec tous les droits, améliorations, &c., appartenant au dit terrain.

3o—Un certain terrain dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, désigné par le No 4 dans l'îlet A ("B" sur le plan de la ville) sur un plan par L. Surgi, arpenteur, le 3 de mars 1836 et déposé au bureau de Wm Boswell, notaire public. Le dit terrain mesure en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Burthe entre les rues Hillary et Adams, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Actes de vente et les timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell, notaire public. 16fév—16,23, 2,9,16,19mars

Succession de John G. Hodges—No 27,241.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. H. Oglesby a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu John G. Hodges, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE, Greffier.

9 mars—16,17

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Habillements, Bottes, Souliers et Lingerie.

PAR VINCENT & Co.,

Wm. P. VINCENT, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, dans leur salle d'encan, No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—

300 lots d'habillements de saison, comprenant un assortiment complet pour le commerce de cette ville.

—Egalement—

150 caisses bottes, brodequins et Balmorals.

—Egalement—

Une grande facture de chapeaux et chaussures assorties. 16mars

PAR G. DE FERIET.

Magnifique morceau de terre faisant face à deux rues—Esplanade et Quartier—et situé entre les magnifiques résidences de MM. Rodriguez et D'Meza.

Maison au coin des rues Claiborne et Ursulines.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 62, rue Royale.

SAMEDI, 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu.

1o UN GRAND MORCEAU DE TERRE situé dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Tonti, Quartier et Rocheblave. Le dit morceau de terre a 56 pieds de face à la rue de l'Esplanade, 56 pieds de face à la rue de Quartier, sur 192 pieds de profondeur.

2o UN TERRAIN D'ENCOIGNURE, forme triangulaire, situé dans l'îlet compris par les rues Claiborne, Ursulines, Robertson et St-Philippe. Le dit terrain a 38 pieds 10 pouces de face à la rue des Ursulines, sur 30 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Claiborne. Ensemble, une maison basse, en ... et en ardoises, ayant 3 chambres; cuisine ayant deux chambres; cour, puits, lieux d'aisance, &c. Le tout est pavé. La maison est louée depuis quatre ans ... occupée en partie par une grocerie. Elle est louée jusqu'au 1er juillet 1868, à raison de $35 par mois à un bon locataire.

CONDITIONS. Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt de jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procès, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur le montant recouvré.

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant O. Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 mars—1

MAISON A ETAGE, A ALGER, au coin des rues Elmire et Thayer, avantageusement située, en face de la Fonderie Belleville et convenant admirablement pour une pension.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau rue Royale, No 62.

SAMEDI, 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un morceau de terre situé dans la ville d'Alger, dans l'îlet compris entre les rues Thayer, Elmire, Patterson et l'Avenue Purique. Le dit morceau de terre a 30 pieds de face à la rue Elmire, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Thayer.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison en bois, à étage, ayant, au rez de chaussée, quatre chambres et deux cabinets; et au deuxième, quatre chambres, deux cabinets et une belle galerie; une cuisine ayant deux chambres; deux citernes, etc., en briques, une petite bâtisse qui fait face à la rue Thayer, convenable pour une boutique, une grande bâtisse faisant face à la rue Elmire, etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt, de jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procès l'acquéreur devra payer cinq pour cent (commission d'avocat) sur le montant recouvré.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur. 14mars

Piano! Piano! Piano!

Succession de John Heller.—No 26,707.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 62, rue Royale.

LUNDI le 25 mars 1867, à dix heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, au bureau de l'encanteur 62 rue Royale, entre Bienville et Conti, conformément à un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 2 mars 1867—

Un piano.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mars—15 16 23 24

Magasins en briques, à trois étages, Nos 560 et 558 de la rue Casacalvo (maintenant Royale). Succession de J. B. Lang.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau No 42 rue Royale.

SAMEDI le 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 20 mars 1866 (dossier de la Cour No 18,109) les propriétés ci-après désignées—

1o—Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Fort, Casacalvo, Faubourg des Arsenaux et St Ferdinand. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Casacalvo sur 120 pieds de profondeur ... et 3 lignes de profondeur et face à la rue Fort.

Les bâtisses et améliorations comprennent deux maisons en briques, à trois étages, ... ayant, au rez-de-chaussée, un magasin, ... deuxième étage, ... chambres ...

2o—Un terrain, ... avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le même îlet, ayant 30 pieds de face à la rue Casacalvo et ... sur 120 pieds 3 lignes de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison en briques, à trois étages, semblable à celle ci-dessus, ...

CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt à 8 pour cent ... [illegible] ... Les bâtisses devront être assurées ... la police transférée au vendeur.

Les actes de vente par-devant C. V. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs.

5 mars—9,16 23 30—avril 6

Propriété foncière billets, obligations à échoir.

Cha. L. Gumbel, contre ses créanciers—No 20,292—

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau rue Royale, No 62.

MARDI, 19 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable E. T. Fellows, Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 9 février 1867, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par le failli, savoir:

1o—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 77 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, et déposé au bureau de Théodore Guyol, ... dans l'îlet compris entre les rues ... de la Levée, ... Le dit lot mesurant ...

2o—Un billet de ... daté ... 1866 ...

3o—Un billet de E. S. Strother, échu le 20 janvier 1866, pour $1 60, prorata à raison de ...

4o—... [illegible] ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente de la propriété foncière avec les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant ... notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 fév—23 mars 2, 9, 16, 19

Maison basse, rue St Pierre, No 296, entre Bourbon et Dauphine.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale No 62.

Succession de P. D. Henry, de madame P. D. Henry et de madame F. Calongne, (consolidées.—No 18,871.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 62, rue Royale.

SAMEDI, le 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 4 mars 1867 (dossier de la Cour, No 18871) la propriété dont description suit:

UN TERRAIN, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Bourbon, Toulouse et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Pierre, sur 124 pieds de profondeur: ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et qui consistent en une maison basse en briques ... [illegible] ... contenant 4 chambres ... cabinets ...

Conditions—La moitié comptant et le reste à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente à parfait paiement. ... En cas de procédure judiciaire pour le recouvrement ... cinq pour cent ...

Acte de vente, avec les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Onésiphore Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

13 mars—13,16,23,30—6,13avril

Succession de Louise Allard, veuve de François Robert—No 20,431.

PAR G. de FERIET, encanteur.

Bureau No 62, rue Royale.

SAMEDI, le treize avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 4 mars 1867 (dossier de la Cour No 20,431) la propriété dont description suit:

La moitié indivise d'un terrain dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Tonti et Miro, le dit terrain ayant 30 pieds de face sur chacune des rues Ursulines sur 120 pieds de profondeur. Ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus et qui sont en mauvais état.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant.........., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

13 mars—13,16,23,30—avril 6,13

Maison à étage dans la rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier, avec deux terrains.

Succession de Jean Charveys.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, No 62 rue Royale.

MARDI, 2 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rue Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 26 février 1867 (cas No 28,511, du dossier de la Cour), les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

DEUX TERRAINS situés au faubourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues Miro, Galvez, Quartier et Hôpital. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par J. A. Pueyo le 23 décembre 1844, et déposé à l'étude de F. Percy, notaire public. Le tout est mesure américaine. Le terrain No 1, a, en pied américain, 30 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Miro, sur 87 pieds 9 pouces et 3 lignes de face sur la ligne qui touche la rue de l'Hôpital, 78 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne qui touche le terrain No 2 et 31 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond. Le terrain No 2 a 30 pieds de face à la rue Miro, 80 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1 et 31 pieds 3 pouces sur la ligne du fond. Ensemble, la maison qui se trouve sur le dit terrain, à deux étages ayant 6 chambres, balcon sur la façade, galerie derrière, cuisine double, chambre à bains, lieux d'aisance, puits, cours, treillages, pavés, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

2 mars—9 16 23, 30—2 av

Terrain sur la rue Howard, entre les rues Clio et Calliope.

Succession de Charles Strach—No 18,626.

Par G. DE FERIET, encanteur.

Bureau: No 62, rue Royale.

SAMEDI le 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu en vente publique, conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 26 février 1867, la propriété ci-après décrite:

Un terrain dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Howard, Liberty, Clio et Calliope. Ledit portion de terre étant à moitié la partie supérieure de la rue Calliope, d'un terrain désigné par le No 3, sur un plan fait par Geo. F. Dunbar, voyer, le 9 janvier 1846 et déposé dans l'étude de Louis T. Caire, alors notaire en cette ville.

Ledite portion de terre mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Howard sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente avec timbre de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 mars—9,16,23,30—6 avril

ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS

Succession de George W. Parker—No 26,807.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, No 62, rue Royale.

MERCREDI, 20 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 14 février 1867, les actions dont description suit, pour le compte de la dite succession, savoir:

1o—120 actions de fonds capital de la "Polk County Copper Company" de cent piastres chaque, comme il appert par le certificat No 30.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 9 mars—14, 15, 20

VENTES A L'ENCAN.

MONTGOMERY BROS. & CO.

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu samedi 16 mars, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 97 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonge, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—de concert avec de plusieurs matières bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège et bois et rotin. mars 16

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu SAMEDI, 16 mars, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—

Elégants Chevaux appareillés.

de monture,

Beaux mulets de tir,

Belles vaches laitières,

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mars—16

Succession d'Angel Xiques—No. 16,769.

Belle maison, No. 113 de la rue Dauphine; magasins et résidences en briques et à deux étages et demi, Nos. 291 et 293 de la rue de Chartres, à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu mercredi, le 17 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 19 octobre 1866, No 16 769 du dossier de la dite Cour—

1o—Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés dans la Première Municipalité, aujourd'hui Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Saint-Louis, Bourbon et Toulouse, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par J N De Pouilly, architecte, le 1er mars 1851 et déposé, comme plan No 126, en l'étude de Théodore Guyol, et devant mesurer ... [illegible] ... à la rue Dauphine, entre les rues St Louis et Toulouse ... pieds ... de profondeur ... Ensemble les bâtisses et améliorations ... [illegible] ... de Théodore Guyol, notaire, le 10 juil. 1851.

2o—Un terrain avec toutes bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Chartres (ci-devant Condé), Hôpital, Royale et l'Ursulines, formant l'angle des rues Chartres (ci-devant Condé) et Hôpital, ayant 24 pieds de face à la rue de Chartres (ci-devant Condé), sur 42 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue de l'Hôpital.

3o—Un autre terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, touchant au terrain ci-dessus décrit, et ayant 21 pieds 11 pouces de face à la dite rue Condé (ou) ... Chartres et 82 pieds 6 pouces ...

Ces deux terrains font partie de la propriété acquise par ledit Xiques, de (Association) Consolidée des Planteurs de la Louisiane, ... par acte au rapport de A. Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 6 mars 1844.

Les améliorations qui se trouvent sur la propriété décrite ... rez-de-chaussée, No 113 de la rue Dauphine ... [illegible] ... rez-de-chaussée ... salle à manger ... cabinet ... [illegible]

Les améliorations qui se trouvent sur les terrains décrits ... à étage et demi ... [illegible] ... Chartres et Hôpital ... [illegible]

Conditions—La moitié comptant. Pour le reste, ... huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, ... hypothèque spéciale et privilège de vendeur ... [illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 mars—... 16,17 avril

FRANCIS FERNANDEZ & CO.

Marchandises Endommagées.

Par FRANCIS FERNANDEZ & Co.

F. FERNANDEZ, Encanteur.

SAMEDI 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, No 44 rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane, pour le compte de qui il appartiendra—

... mérinos ... [illegible] ... 16 mars

Chaussures ... et Chapeaux,

PAR F. FERNANDEZ & CO

F. FERNANDEZ, Encanteur.

SAMEDI, 16 du courant à 10 heures du matin il sera vendu à leur salle d'encan, No 44, rue de la Vieille Levée entre les rues Bienville et Douane—

25 douzaines chemises devant toile ...
20 ... chapeaux feutre et ... 16mars

Marchandises sèches, Bottes, Souliers et Chapeaux, &c., &c., &c.

Par F. FERNANDEZ & Co.,

F. FERNANDEZ, encanteur.

SAMEDI prochain 16 du courant à 10 heures du matin il sera vendu à leur salle d'encan, No 44, rue de la Vieille Levée et à ...—

Un assortiment général de marchandises sèches ... [illegible] ... Naples, ... bottes, souliers et chapeaux, &c, &c. 15mars

FRANCIS FERNANDEZ & CIE,

ENCANTEURS,

POUR les ventes à l'encan de marchandises sèches, bottes, souliers, chapeaux et quincaillerie, &c. &c. à leur magasin d'encan No 44 rue Vieille-Levée entre Douane et Bienville, ainsi que pour toutes ventes en ...

Jours réguliers de vente:

MARDI, JEUDI, ET SAMEDI.

Avances faites sur consignation 17 fév—

PAR BERNARD TURPIN.

Propriété rue Jackson, Quatrième District

Succession de N. Schneider.

PAR BERNARD TURPIN.

EUG. TOURNÉ, Encanteur.

MARDI, 16 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable J W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er juin 1866, pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, dans cet Etat maintenant Quatrième District de cette ville ... [illegible] ... Laurel et Josephine. Le dit lot mesurant en mesure ... pieds de face ... [illegible] ... ayant ... 4 chambres, cuisine, hangar, ... rue Jackson, No 131 et 137 ...

Termes et Conditions—Un tiers comptant, ... [illegible] ... Les bâtisses devront être assurées ... au vendeur.

Acte de vente pardevant O. Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. ... intérieur des Etats-Unis. 16mars 16 30 6,13,16

Vin rouge en barriques et en caisses; Eau de vie, Bouteilles, &c.

PAR BERNARD TURPIN,

EUGENE TOURNÉ, encanteur.

SAMEDI, 16 mars 1867, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, sur la Levée, vis-à-vis de l'Hôtel de la Monnaie, en bas du chargement de la barque Hamburg, venant de Bordeaux—

U. M.—20 barriques vin rouge de Bordeaux.
U. M.—183 caisses vin rouge de Bordeaux.
U. M.—75 futailles eau de vie.
U. M.—104 paniers bouteilles vides françaises.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 mars

PAR NELLIGAN & NASH.

Vente spéciale et péremptoire

De Statues et Vases en marbre de Carrare, Verrerie de Bohême, Plaqué, Coutellerie, &c., venant d'arriver de Florence (Italie), importés par le signor G. B. Pandolfini, directement.

PAR NELLIGAN & NASH,

J. NELLIGAN, encanteur,

Bureau, au "Crescent Auction Mart," rue Carondelet, No 74.

IL sera vendu, mardi et mercredi soir, 19 et 20 du courant, à 7 heures, au "Crescent Auction Mart," No 74 de la rue Carondelet—

Une collection comprenant en partie des statues en marbre de Carrare, Groupe de la Charité Hébé, Groupe de l'Innocence, Bacchus et Diane, bustes d'Apollon, et autres ... 100 pièces de groupes et de figures en stuc ... [illegible] ... Articles en café ... services à thé ... [illegible] ... Bohême, riches et ornés; vases, ornements de toilette, carafes, &c., &c.

Les dames et les messieurs sont invités à venir examiner cette collection, une des plus belles qui aient jamais été offertes à l'encan, et qui sera vendue sans limite ou réserve, chez M. Pandolfini, qui est à son retour immédiat en Europe.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mars

Succession de Bianca Robbins

Par ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

No 27,370—du dossier de ladite Cour.

Tous les meubles et effets de la maison No 86, de la rue Dryades, entre les rues Gravier et Perdido—meubles en bois de rose, en acajou et en noyer, etc.

PAR NELLIGAN & NASH.

J. NELLIGAN, encanteur,

Bureau, au "Crescent Auction Mart," Rue Carondelet No 74.

LUNDI, 18 mars, à 11 heures du matin, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 16 février 1867, No 27,370 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'encan, pour compte de la dite succession, tout le contenu de ladite maison No 86 de la rue Dryades, comprenant: meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher en bois de rose, en acajou, en noyer, ... [illegible] ... tapis, rideaux, ... [illegible] ... ustensiles de cuisine, &c.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 15mars

Succession de Mme Jane King ou Kingsbury — Par ordre de l'Hon. Jno. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans — No. 27,259 du Dossier de ladite Cour.

La Jolie Résidence, à trois étages, en briques et couverte en ardoises, ayant tous les agréments modernes, portant le No. 16 de la rue du Bassin, près la rue du Canal.

PAR NELLIGAN & NASH.

J. N. NELLIGAN, encanteur,

Bureau, au "Crescent Auction Mart," au No 74 de la rue Carondelet.

SAMEDI, 23 mars, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Jno W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, No 27,259 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'encan, pour le compte de ladite succession—

TROIS TERRAINS, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet, Bassin et Franklin. Nos 7 et 8 sur un plan dressé par L. Reizenstein, arpenteur, le 22 février 1855, et déposé, comme plan No 313, à l'étude de T. Guyol, ancien notaire de cette ville ... [illegible] ... ayant ... pieds de face ...

... [illegible] ... La maison est en briques, à trois étages, couverte en ardoises, ... [illegible] ... Franklin.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, avec les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Mr M. Carcou, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9 fév—9,16,18,23, ... 2,9, mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Grande vente de Chaussures, Linge fait, Chapeaux, Marchandises sèches, Sacs de voyage et Malles.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI le 16 mars, à 10½ heures du matin, en vente dans leur salle d'encan de MM E. Roger & Co., Nos 65 et 67 rue de la Vieille Levée—

300 caisses chaussures, comprenant chaussures assorties pour hommes et femmes.

100 douzaines chemises toile et devants toile,
100 lots linge fait,
200 douz chapeaux feutre et coulant,
100 douz. sacs de voyage,
100 malles.

Et un grand assortiment de marchandises sèches et articles de fantaisie.

Conditions à la vente. 16 mars

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Bottes, Souliers et Brodequins, Marchandises sèches, Habillements et Chapeaux.

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 16 du courant, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, au No 33 de la rue Bienville, il sera vendu—

—A 10 heures précises du matin—

165 caisses de bottes, souliers et brodequins.
200 douzaines de chapeaux pour hommes, jeunes garçons et enfants.

—A 10 heures—

468 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, bien assorties—le meilleur assortiment qui ait été offert cette saison.

—Egalement—

250 lots d'habillements de saison.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 16 mars

Draps, Casimirs et Soieries.

Vente pour le compte de qui il appartiendra.

PAR HOLZ, BLOHM & CO.,

JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 16 du courant, à midi, dans leur salle d'encan, au No 33 de la rue Bienville, il sera vendu—

15 pièces drap et casimir noir et mixtes, extra fins.

— Et —

15 pièces soie en couleur.

La vente est sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 mars

PAR S. GUINAULT

Succession de Joséphine Hazeur—No 149

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau au Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu, samedi 16 mars 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Sixième District Judiciaire de la paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, en date du 4 février 1867—

Un lot de terre et dépendance situé au nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 31, renfermé par les rues St Antoine Bagatelle, St Claude et Bons Enfants et Moreau, et mesurant environ 30 pieds de face à la rue St-Antoine, sur environ 120 pieds de profondeur.

2o—Trois lots de terre situés au faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 de l'îlet 52 renfermé par les rues Marigny, Mandeville, Joséphine et Jeffrey ... mesurant ensemble ... pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds ... le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Bellevile.

3o—Un lot de terre situé dans le même îlet étant à moitié du lot désigné par le No 4 du dit îlet ... plan de dit faubourg fait par Joseph Pilié ... 1828 ... [illegible] ... la rue Bellevile sur 120 pieds de profondeur. Les plans seront exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an ... billets des acquéreurs ... hypothèque ... 8 pour cent ... [illegible] ... Les acquéreurs des dits immeubles devront être garants par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues.

Actes de vente pardevant A Dreyfous notaire public aux frais des acquéreurs y compris les timbres du gouvernement. 11 fév—16,19 27—mars 2 ...

Succession de Jean-Baptiste Hazeur, No 148, de Homère Hazeur, No 148, et de Joséphine Hazeur, No 149

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau au Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu samedi 16 mars 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Douane et Canal, en vertu de trois ordres de l'Honorable Cour du Second District Judiciaire de la paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, les trois ... en date ... 1867, à ... [illegible] ... appartenant aux ... successions ...

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, ... [illegible]

... [illegible] ...

L'Encoignure des rues Gravier et Baronne.

TERRAINS ET BATISSES SUR LA RUE BARONNE ET SUR LA RUE GRAVIER.

Une Ecurie sur la rue des Remparts, entre les rues Gravier et Perdido.

VENTE EN PARTAGE.

Emma Miller, épouse de Jefferson Heggath vs Octavia Miller et alias.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans No 26,536.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, Encanteur

Bureau No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, le 16 mars 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 février 1867, dossier de la Cour ... il sera vendu—

Cette propriété est à l'encoignure des rues Gravier et Baronne, subdivisée ...

QUATRE TERRAINS avec les bâtisses et améliorations ... [illegible]

LE TERRAIN No 1 forme l'encoignure des rues Gravier et Baronne ... [illegible]

LE TERRAIN No 2 ... [illegible]

LE TERRAIN No 3 ... [illegible]

Le terrain No 4 ... sur la rue Baronne ... [illegible]

[illegible]

Ecurie sur la rue des Remparts.

UN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, des Remparts et Saratoga ... [illegible]

Termes et Conditions.

Un tiers comptant en billets du Trésor des Etats-Unis ... [illegible]

Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire public ... [illegible] 16mars

Terrain rue de l'Hôpital

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau au Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 16 mars 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN LOT DE TERRE mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue de l'Hôpital ... Claiborne et Robertson, sur ... pieds de profondeur ...

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit ... hypothèque ... [illegible]

Propriété rue Bourgogne, No 249.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 16 mars 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

UN LOT DE TERRE ... [illegible] ... rue Bourgogne ... [illegible]

Propriété de valeur, encoignure St-Philippe et Robertson.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, au Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 16 mars 1867, il sera vendu à midi dans la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

TROIS LOTS DE TERRE formant l'encoignure des rues St-Philippe et Robertson ... [illegible]

... [illegible] ...

Vente pour cause de départ,

D'une propriété de grande valeur et admirablement située, à l'encoignure des rues Champs Elysées et de la rue des Bons Enfants et en face de la gare du Chemin de fer du Golfe d'une autre propriété contigue et d'une agréable maison en briques à étage construite sur un spacieux terrain, rue Marais ou Morales.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse et de Bienville

IL sera vendu mardi 16 mars 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

1o—Un lot de terre ... formant l'encoignure des Champs Elysées ... [illegible]

2o—Un lot de terre situé ... rue des Champs Elysées ... [illegible]

3o—Un lot de terre situé rue des Marais ou Morales ... [illegible]

Conditions—Pour les propriétés Nos 1 et 2o décrites, un tiers comptant ... [illegible]

Les actes de vente pardevant J. Cuvillier notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres. 11 mars—6

Vente importante et sans réserve de Trois Magnifiques Bâtisses en briques à deux étages sur la Levée, en face du Marché du Port, Nos. 42, 43 et 44.

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse

Il sera vendu, SAMEDI 16 mars 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Ces trois bâtisses en briques à deux étages désignées d'après le plan ... [illegible]

... [illegible] ...

Actes de vente pardevant Ad Boudousquié, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres. 6 mars

PAR PALFREY & HILL

SUCCESSION DE JAMES T. McFARLANE No. 27,428.

Vente à l'encan, d'une Machine à Vapeur, Bouilloire, Flèche, Briques, Outils, Bois de charpente, &c., &c.

PAR PALFREY & HILL,

H. W. PALFREY Jr., Encanteur

Bureau, rue Carondelet No 55.

JEUDI, 21 mars 1867, à 10 heures du matin, sur le rond ... No 170 de la rue du Camp, entre les rues ... et Julia, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 2 mars 1867, il sera vendu—

Les meubles appartenant à la succession de James T. McFarlane, comprenant: une machine à vapeur, bouilloire, flèche, ... [illegible] ... grand hangar, deux petits hangars, ... [illegible]

Conditions de la vente—Comptant, sur livraison en billets du Trésor des Etats Unis. 7mars—16 21

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE

MASQUES ET DE COSTUMES

De la plus grande fraîcheur.

Avise ses nombreuses clientes, et le public en général venir visiter son magasin

92......RUE CONTI......92

... [illegible] 20 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE IMPORTANTE D'ACTIONS DE BANQUE.

QUATRE CENTS ACTIONS du Fonds Capital DE LA BANQUE DU SUD, DE CETTE VILLE.

SUCCESSION DE GEORGE ARNOLD HOLT.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, Dossier No 26,800.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau rue Carondelet, No 47.

SAMEDI, LE 16 MARS 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 14 février 1867, il sera vendu—

QUATRE CENTS ACTIONS du fonds capital de la Banque du Sud de cette ville.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 2 mars

TERRAINS DE VALEUR SUR LA RUE DES MAGASINS.

Douze terrains formant toute la façade de l'îlet entre les rues Terpsichore et Robin.

Deuxième Cour de District—No 20,481.

Succession de Wm Chance Jr

Par J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. Walton, encanteur

Bureau—No 47 rue Carondelet

SAMEDI, le 16 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 mars 1867 ... il sera vendu pour le compte de la succession susdite, savoir—

DOUZE TERRAINS ... dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Robin et Terpsichore ... [illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant en billets du Trésor des Etats-Unis ... [illegible]

Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire public ... [illegible]

Onze îlets et portions d'îlets, Subdivisés en CENT VINGT TERRAINS situés entre les rues Claiborne et Rocheblave et les rues Melpomène et Erato et près du Dépôt de la Compagnie du New Orleans, Jackson et Great Northern Railroad.

Succession de P. N. Wood.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, Dossier de la Cour No 19,458.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J B WALTON, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 47.

SAMEDI, le 16 MARS 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas ... [illegible] ... il sera vendu—

[illegible — descriptions of DOUZE TERRAINS, VINGT TERRAINS, HUIT TERRAINS, DIX-HUIT TERRAINS, TROIS TERRAINS, UN TERRAIN TRIANGULAIRE, ONZE TERRAINS, QUATRE TERRAINS, etc.]

Termes et Conditions—La moitié comptant en billets du Trésor des Etats-Unis ... [illegible]

Actes de vente pardevant G. W. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis. 15 fév ... 23—2,9,16 mars

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. FEIBER

L'agréable maison en briques et à étage, No 143 de la rue St Louis, entre les rues Bourgogne et Remparts, à l'encan.

PAR A. FEIBER,

H. MARKS, encanteur,

IL sera vendu, samedi, 16 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St Louis, Bourgogne ... Le dit terrain a 25 pieds ... de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 125 pieds ... [illegible]

Les améliorations comprennent une agréable résidence en briques à étage ... [illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant ... à un et deux ans de crédit ... [illegible]

Le plan est exposé à la Bourse.

Acte de vente ... timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Abel Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16mars

PAR WALTON & DESLONDE

Belle résidence, No 143, rue des Remparts entre les rues de la Douane et Bienville.

Succession de George Arnold Holt.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Dossier de la Cour, No 26,800

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur

Bureau No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, le 23 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas ... en date du 14 février 1867 ... il sera vendu—

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, Basin, Douane et Bienville ... [illegible]

[illegible]

Conditions—... [illegible] ... 16 fév ...

Lots de terre à Carrollton, près du Nouveau Canal et à peu près à quatre îlets du Chemin de Course ou la Métairie, sur le coteau de la Métairie.

Succession de A. H. Gladden, décédé.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Dossier de la Cour No ...

PAR J B WALTON & DESLONDE

J B WALTON, encanteur,

Bureau No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, 6 avril 1867, ... [illegible]

[illegible]

PAR CHARLES F. FORTIER.

Succession de Dame Joseph Chevalier No 25,581.

Succession de Pierre Adolphe Boyer, No 25,581

Huit Terrains de prix, pour bâtir, sur l'Avenue Washington.

PAR CHARLES F. FORTIER, encanteur,

Bureau, No 37 Place de la Bourse.

IL sera vendu SAMEDI 16 MARS ... [illegible]

HUIT TERRAINS ... [illegible]

... [illegible] ...

PAR FORSTALL & SPEAR.

Propriété de valeur rue Dauphine, avec 120 actions de la Banque des Citoyens, réduites à 120 actions

Vente sans réserve et limite.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau No 36 rue Bienville.

VENDREDI, 22 mars 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue ...

Un terrain ... ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ... [illegible] ... rue Dauphine ... [illegible]

Les actions ... [illegible]

Vente non limitée et sans réserve de deux résidences à trois étages, rue Victoire près Marigny

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Salle de vente, No 36 rue Bienville.

VENDREDI, 22 mars, à midi, ... il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ...

[illegible]

Les améliorations consistent en deux résidences en briques, à trois étages, ... [illegible]

Termes et Conditions ... [illegible]

Vente pour opérer un partage, D'une Habitation de prix située dans la Paroisse Jefferson, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ neuf milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur

Salle d'encan, 36, rue Bienville.

VENDREDI, 22 mars 1867, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, à l'effet d'opérer un partage, l'habitation suivante:

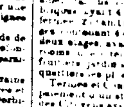

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la Paroisse de Jefferson, sur la rive gauche du fleuve ... [illegible]

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS—La moitié comptant ... [illegible]

Vente sans réserve de deux Magnifiques Résidences, rue Bienville.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J SPEAR, encanteur,

Salle d'encan, 36 rue Bienville.

VENDREDI, 22 mars 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

[illegible]

Pour plus ample information voir les plans à la Bourse. 16 mars